PARC DES COTEAUX

— CARTE ILLUSTRÉE —

CARBON-BLANC - BASSENS - LORMONT - CENON - FLOIRAC

13 km du nord au sud

500 hectares

40 à 80 mètres d'altitude

Que vous veniez régulièrement ou occasionnellement, que vous observiez, que vous vous soyez sportif, promeneur, ou en groupe, avec ou sans chien, vous pouvez, par votre comportement, contribuer à préserver ces espèces essentiels à la qualité de notre cadre de vie.

Merci !

Les premières effets bénéfiques sur la faune et la flore ont été mesurés en 2021, mais l'équilibre reste fragile. Une grande partie du parc des Coteaux est classée Espace Naturel Sensible Départemental.

Tout à la fois espace de quiétude, d'aventure et de contemplation, le parc des Coteaux constitue une réserve de biodiversité essentielle et accueille des espèces rares et singulières. Pour préserver ses qualités, les villes de Bassens, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac et Lormont, mettent en œuvre collectivement un plan de gestion écologique.

Le parc des Coteaux est l'un des six grands paysages de la métropole, reliés les uns aux autres par le GR métropolitain.

Design et illustrations : Jack Turfo + Thomas Verrière / Accompagnement médiation-communication : Gestuna / 1 to 8 000 exemplaires crée chez Nous imprimons. Lyriens / produit par le GPV Rive Droite, automne 2022.

Les acquis de protection et de gestion du parc des Coteaux sont financés par : l'État, Cenon, Lormont, Bassens, Carbon-Blanc, Bordeaux Métropole, Département de la Gironde.

L'extraordinaire richesse écologique du parc des Coteaux ne se limite pas aux trois milieux et aux quelques espèces présentés ci-contre.

Nous avons choisi de sélectionner les plus emblématiques, mais aussi les plus fragiles et les plus menacés par l'activité humaine et les changements climatiques. Certaines de ces espèces sont dites « parapluies ». En les protégeant, on protège aussi toutes les espèces qui leur sont liées. Ce n'est pas pour autant qu'il faut oublier les espèces dites « communes », tels que le chevreuil, la mésange bleue ou le pin sylvestre…

Autant de merveilles qu'il vous sera permis de découvrir en sillonnant les différents parcs de la Rive Droite.

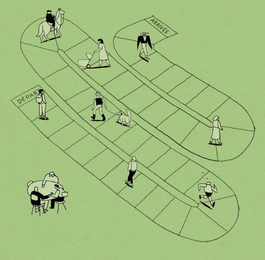

Découvrez aussi **le jeu du parc des Coteaux*** et prenez conscience de notre responsabilité d'usager pour protéger ce patrimoine naturel exceptionnel.

*disponible en 2023 - ludothèques, centres de loisirs, établissements scolaires… (liste complète sur le site du GPV)

www.surlarivedroite.fr

ZONES HUMIDES

Il s'agit d'une étendue d'eau stagnante peu profonde, abritant une végétation spécifique. Les rayons du soleil peuvent en éclairer le fond. Une zone humide est un écosystème complexe, riche en biodiversité : à la fois site de reproduction, refuge, ou garde-manger pour de nombreuses espèces. Elle permet à beaucoup d'êtres vivants de survivre en cas de sécheresse, de canicule, d'incendie…

Plusieurs mares et points d'eau artificiels (créés par l'Homme) ponctuent le parc des Coteaux : les douves du domaine de Beauval, le bassin d'orage de Séguinaud, le rafraichissoir du domaine de Sybirol…

ÉPIPACTIS DES MARAIS

Cette espèce protégée est très rare en Nouvelle-Aquitaine. Elle a été identifiée au parc de l'Ermitage à proximité des plans d'eau. La forte fréquentation autour des plans d'eau est une menace pour cette plante (piétinement, baignade…).

ALYTE ACCOUCHEUR

L'une des particularités de l'alyte accoucheur est que ce sont les mâles qui portent les œufs !

Dès qu'ils sont prêts à éclore, le mâle va les déposer dans les mares où les têtards pourront continuer de grandir. La fragmentation des milieux et le dérangement pendant la ponte sont les principales menaces pesant sur cette espèce protégée.

Sur le parc des Coteaux, l'alyte accoucheur est surtout présent à Panoramis et à Seguinaud, mais ses effectifs sont en déclin.

· CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES :

Des points d'eau existent déjà dans le parc des Coteaux, mais certains ne sont pas assez favorables à la biodiversité. Les nouvelles mares (créées ou reprofilées) permettent de créer un maillage plus efficace qui favorise la présence de nombreuses espèces.

· SUIVI DES AMPHIBIENS :

Des suivis naturalistes sont réalisés régulièrement. Avec une bonne connaissance des espèces présentes et de leur fonctionnement, on peut mieux adapter les actions de gestion.

TRITON MARBRÉ

S'il a l'apparence d'un lézard, le triton est bien un amphibien : il a une peau et non pas des écailles.

Protégés au niveau national, les tritons se reproduisent dans les mares au printemps, ils vivent en bordure de forêt et dans les prairies le reste de l'année. Sur le parc des Coteaux, les tritons marbrés ont choisi pour gîte le domaine de Sybirol et le domaine de Beauval.

· ENTRETIEN DES MARES :

En taillant la végétation, les jardiniers permettent à la lumière du soleil, nécessaire au développement de la flore aquatique, de passer. Les espèces envahissantes (Jussie, tortues de Floride), qui nuisent aux espèces locales, sont écartées.

PELOUSES CALCAIRES

Les pelouses calcaires rassemblent des conditions très particulières : pentues voire escarpées, exposées au soleil, implantées sur des sols riches en calcaire. L'herbe maigre qui les recouvre jaunit au soleil d'été.

Les senteurs d'origan, de thym, d'ail rose, les papillons multicolores… Une pelouse calcaire, c'est un univers d'une richesse biologique inestimable !

AIL ROSE

Espèce protégée en Nouvelle-Aquitaine, l'ail rose aime les milieux ensoleillés et secs des parcs Panoramis, Rozin et Beauval. Vous pouvez la reconnaître à ses fleurs rose clair et à sa forte odeur d'ail !

CITRON DE PROVENCE

Le parc des Coteaux (notamment L'Ermitage, Panoramis, le Cypressat et le Castel) est le seul espace de la métropole bordelaise à abriter ce papillon aux ailes jaunes. Sa petite spécificité ? Le point brun au milieu de ses ailes.

TARIER PÂTRE

Reconnaissable à son collier blanc, il vit dans les milieux ouverts (prairies, bocages…), bien ensoleillés et se reproduit au printemps dans un creux du sol caché sous des herbes. Vous pouvez l'observer au domaine de Beauval.

AZURÉ DU SERPOLET

Papillon bleu, protégé à l'échelle nationale. Le parc du Castel est le seul site du parc des Coteaux où il a pu être observé, à ce jour.

Pour se reproduire, l'Azuré a besoin de ses plantes de prédilection (origan ou thym) et des fourmis d'une espèce particulière qui sont utilisées par la larve du papillon. C'est une « espèce parapluie » ; sa présence indique la présence de multiples autres espèces.

· FAUCHE AVEC EXPORTATION :

Ramasser l'herbe après l'avoir coupée évite sa décomposition sur place et l'enrichissement du sol en éléments fertilisants. En appauvrissant le sol, on permet à une plus grande diversité de fleurs de s'exprimer sur les pelouses calcaires.

Par ailleurs, les bottes de foin produites suite à la fauche nourrissent les troupeaux du territoire : brebis du parc des Coteaux, animaux de la ferme des Iris, centres équestres de Floirac et Lormont…

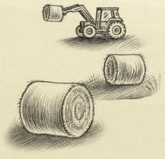

· FAUCHE TARDIVE :

En coupant la végétation le moins possible et le plus tardivement possible on préserve les insectes pollinisateurs et les oiseaux nichant au sol.

· PÂTURAGE :

Le troupeau de brebis landaises, en itinérance sur les parcs d'avril à septembre, participe au maintien des pelouses calcaires en se nourrissant de la végétation qui pourrait les embroussailler.

NOCTULE COMMUNE

Espèce forestière de chauve-souris, la noctule vit dans les fentes et les trous dans les arbres. Elle est reconnaissable à ses grandes oreilles arrondies. La Noctule a pu être identifiée au domaine de la Burthe, au parc Palmer, ainsi qu'à Panoramis.

BOISEMENTS

Les milieux forestiers recouvrent une grande partie du parc des Coteaux. Ils abritent une grande diversité d'espèces : des oiseaux, des chauves-souris, des insectes… La pérennité de ces milieux est menacée par les changements climatiques : sécheresses, tempêtes…

FAUCON HOBEREAU

Ce rapace est un chasseur hors-pair. Sa méthode de prédilection ? La chasse en plein vol. Sa rapidité lui permet d'attraper aisément des petits oiseaux ou de gros insectes comme des libellules sans même avoir besoin de se poser au sol. Il niche au domaine de Sybirol et chasse au parc du Cypressat. Ce faucon n'est observé que dans les endroits très calmes.

TORCOL FOURMILIER

Il doit son nom à son alimentation et à la manière si particulière de tourner sa tête dans tous les sens. Espèce protégée, il niche dans des arbres creux (contrairement aux pics, il n'est pas capable de creuser lui-même sa loge). Il peut être rencontré au domaine de Sybirol et au parc de l'Ermitage.

· ÉVOLUTION NATURELLE :

Afin de préserver les habitats forestiers, les interventions sont limitées, les arbres morts sont laissés sur place car ils sont des refuges pour la faune. Les jardiniers n'interviennent que si des arbres menacent la sécurité des promeneurs ou pour limiter le développement des plantes envahissantes (lauriers, robiniers faux-acacia).

CHÊNE PÉDONCULÉ

Il peut atteindre 30 à 50 mètres de haut et vivre plusieurs centaines d'années. Supportant mal les fortes sécheresses estivales, sa pérennité est menacée par les changements climatiques en cours et à venir…

· CRÉATION ET ENTRETIEN DES LISIÈRES :

En laissant évoluer la végétation sur une bande de 2 mètres environ en limite des boisements, on créé des lisières, habitats particulièrement riches et diversifiés.